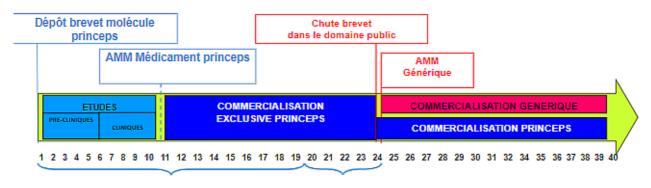
Médicament générique



Protection du brevet : 20 ans CCP : 5 ans

Règles de l'Organisation Mondial du Commerce (OMC) Brevet (20 ans) et CCP (5 ans) confère au détenteur un droit exclusif d'exploitation CCP : Certificat Complémentaire de Protection

I. Définitions

Étymologie Générique : Adjectif de latin *genus, -eris:* genre → ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses caractérisant et constituant un type, un groupe, un ensemble

GENERIQUE → définition évolutive :

- √ 1981 : Commission de la concurrence : toute copie d'un médicament original
- √ 1987 : Directive européenne : Médicament essentiellement similaire
- √ 1998 : spécialité générique d'une spécialité de référence
- √ 2004 : Spécialité de même compo qualitative et quantitative en PA, de même forme pharmaceutique et dont la bioéquivalence au médicament original a été démontrée par des études appropriées

!! Ne pas confondre avec : !!

- Mee-too → PA ≠ dans les mêmes classes pharmacologiques
 - ex: Statines (simvastatines, pravastatine)
- contre-façon des médicaments
- Co-marketing = co-promotion → Association de 2 labo pour la commercialisation d'un même médicament avec AMM récente → dépôtt de 2 princeps ≠
 - ex: Onbrez ® (Novartis®) / Oslif® (Pierre Fabre®)
- **Médicaments biosimilaires** → similaire à un médicament biologique de référence (vaccin, Epoïétine, Ac, ...)
- **Médicaments Hybrides** → application au 01/01/2020, ne répond pas à la définition de générique, ≠ sur les indications thérapeutiques/dosages/formes pharmaceutique/voie d'administration, Bio-équivalence non-démontrable (justifiant résultats complémentaires)

II. Pour être générique

Pour tous médicaments : Princeps et génériques : variabilité de la teneur en PA +/- 5%

Même forme pharmaceutique : en ref a une voie d'administration mais galénique peut être ≠!

Bioéquivalence démontrée : Biodispo relative → Même dose de PA, même voie d'administration et spécialités ≠, puis pharmacocinétique :

→ Quantité : ASC

→ Vitesse d'absorption : Cmax et Tmax

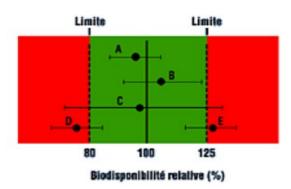
Etudes de bioéquivalence en pratique :

- → Etudes en Cross over
- \rightarrow 12 48 VS
- → Valeurs moyennes des ratio +/- 90% Intervalle de confiance :
 - Rapport ASC générique / ASC princeps
 - Rapport Cmax générique / Cmax princeps
- → Limite de bioéquivalence :
 - IC doit être 80 125% = Variabilité ASC de 5 7%
 - Absence de comparaison sur Tmax
 - NB : même marges que celles admises pour les différents lots de production d'un même médicament
 - Médicaments à marge thérapeutique étroite (petite variation de la concentration plasmatique peuvent présenter des expressions cliniques significatives): Lites de bioéquivalence entre 90 – 111 %

En comparaison du princeps :

A et B : bioéquivalents

C,D et E : pas bioéquivalents



Mêmes critères de qualité que tous les médicaments : les agences de Santé et les autorités veillent !

Enregistrement d'AMM allégée:

- pas de phases pré-cliniques et cliniques de phase 2 ni de phase 3!
- Études de bioéquivalence
- inscription au répertoire des groupes génériques : R = spécialité de ref, G = générique, EEN (excipient à effets notoires) dans R et pas dans G ou l'inverse

15/12/2017 : ANSM officialise la création de groupes génériques pour les médicaments à base de plantes :

- Loi Financement SS 2015 :
 - → Extension aux spécialités dont le PA est d'origine végétale ou animale
 - → « Médicaments à base de plantes d'un même groupe [générique] ont la même composition qualitative et quantitative en substance active végétale, la même forme pharmaceutique et une activité thérapeutique équivalente. »
 - → création de 9 groupes pour 6 substances actives
 - → Cas groupes n'ont pas de spécialité de ref
 - → Chaque médicament est identifié par la substance active (règles de l'EMA) pour un usage médical établi
 - → Rappel que la substitution ne peut s'exercer qu'en spécialités inscrites au sin du même groupe

III. TOUS médicaments génériques

3 groupes de médicaments génériques :

| Auto-générique (copie-copie) | Essentiellement similaire | Assimilable |
|--|--|--|
| Même PA Même forme galénique Mêmes excipients | Même PA Même forme galénique Excipients différents | Même PA mais forme chimique différente Forme galénique pouvant être différente (même forme pharmaceutique) Excipients différents |
| Essais de bioéquivalence non indispensables | Essais de bioéquiva | lence obligatoires |
| Souvent même chaine de fabrication Acide tiaprofénique Zentiva® 100 mg TOURS | Spasfor Mencx Constitution of the second se | Perindopril arginine 2,5 mg perindopril 1,69 mg/cp Perindopril tert-butylamine 2mg perindopril 1,67 mg/cp Perindopril 1,67 mg/cp Perindopril 1,67 mg/cp |

IV. Mesures visant les médecins

Depuis 2015: prescription obligatoire en DCI

Pour s'opposer à la substitution : Prescripteur doit indiquer la mention « non-substituable » et obligatoirement préciser la raison médicale :

- MTE: Marge thérapeutique étroite
- EFG : Enfant de de 6 ans, l'orsqu'aucun médicament générique n'a une forme galénique adaptée et que le médicament de ref dispo permet cette administration
- CIF: Contre-indication formelle et démontrée à un EEN présent dans tous les médicaments génériques dispo et que le médicament de ref ne comporte pas cet excipient

V. Mesures visant les pharmaciens

Avant 1999 : Droit de substitution accordé aux pharmaciens

- Permet aux pharmaciens de délivrer une spécialité différente de celle prescrite (Si inscrite dans un même groupe générique que spécialité prescrite)
- Avec le consentement du patient
- Sans avoir a informer le prescripteur

TFR = Tarif forfaitaire de Responsabilité : Tarif de ref pour le remboursement

ex: Prix princeps pndt exclusivité: 12,5 euros

Fin de brevet : décote du prix de $20 - 25 \% \rightarrow TFR = 10$ euros

VI. Mesures visant les patients

Campagne promotionnelle au public (ANSM)

Le patient est autorisé à refuser un générique : Application « dispositif tiers-payant contre générique » :

- Règlement direct auprès du pharmacien
- Envoi feuille de soins à l'AM pour remboursement à un prix minoré (au max prix du générique le + cher du groupe générique)
- Ne s'applique pas si médecin a indiqué « non substituable » avec justification

VII. Économie(s) des génériques

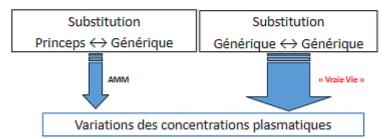
Les génériques permettent d'économiser 1,6 milliard € / an, 2010 – 2014 : 7 milliards €!

Évolution du taux de substitution : (pas ouf en France)

2010 : 68%2017 : 80%

VIII. Difficultés liées à l'usage du générique

- Communiqué de l'Académie nationale de médecine : « Appliquer règles de pharmacovigilence et de pharmacoépidémiologie aux médicaments génériques [...] qu'aux médicaments référents »
 - → Nom de labo rarement dispo
 - → Certaines déclarations imputées au princeps
- Manque de confiance des pro de santé et des patients
- Bioéquivalence ≠ Équivalence thérapeutique (surtout si substitution d'un générique par un autre!)
 - Questions de la variabilité Générique Générique ?
 - · Rappel, essais bioéquivalence :
 - · Volontaires sains dans conditions très standardisées
 - · Nombre restreint de sujets avec objectif de non-infériorité
 - · Absence de co-administration d'autres médicaments
 - Comparaison uniquement générique Vs. princeps



Compilation données de 258 études de bioequivalence d'antiépileptiques (Krauss et al. Annals of Neurology. 2011)

- · 141 génériques homologués aux USA
- Modèle évaluant 595 paires de génériques entre eux : ratios des ASC et C
- Difficultés liées à la maladie :
 - → Médicament à MTE : Question de bioéquivallence générique à générique ?

MAIS lim de bioéquivalence : 90 - 111 %

→ Maladies chroniques et graves (ex : épilepsie) : anxiété avec facteur déclenchant d'une crise et possible effet nocebo si remplacement par générique

- Difficultés liées au patient :
 - → PA : risque de confusion
 - ex : prend à la fois le médicament habituel et le générique : double dose !!
 - Génériques ressemblants pour des princeps ≠
 - → Enfants : Observance médicamenteuse
 - ex : ATB princeps saveur fraise Haribo et générique saveur simili pamplemousse
 - → Risques liés aux EEN : allergies, apports sodés (HTA), sucre (diabète)
- Difficultés pour les soignants : Erreurs de dispensation, d'administration :
 - → mémorisation de certaines DCI
 - → Pour des princeps ≠ :
 - √ Génériques de PA ≠ mais très ressemblants
 - √ Acebutolol (bêta bloquant) VS Amiodarone (anti-arythmique)
 - → Controverse sur un hypnotique (Zopiclone) retrouvé dans un conditionnement de diurétique (Furosémide) (mais c'était pas vrai)

CONCLUSION:

Les médicaments génériques :

- ne font pas courir de risque inutile au patient
- Toutefois:
 - → Attention à certaines patho
 - → Attention tt particuliers
 - → Attention patients particuliers
 - = Eviter la substitution iatrogène
- Expliquer au patient
- Participe utilement à la maîtrise des dépenses de santé
- Médicaments génériques = PA bien connu avec long recul sur benef/risque